

## **Swaziland : Violence excessive contre des manifestants pacifiques ; Arrestation d'un dirigeant syndical**

17 juillet 2012 : La CSI condamne vigoureusement la conduite de la police du Swaziland lors des manifestations pacifiques organisées le 11 juillet par le National Public Service and Allied Workers' Union (NAPSAWU), le Swaziland Transport and Allied Workers' Union (STAWU) et la Swaziland National Association of Teachers (SNAT).

La police s'est servie de bâtons, de bombes lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour disperser environ 500 adhérents syndicaux mobilisés à l'occasion d'un rassemblement pacifique à Coronation Park, à Mbabane. Huit personnes ont été atteintes par des coups de feu, cinq autres ont été passées à tabac et douze travailleurs ont dû être hospitalisés. Quinton Dlamini, président du NAPSAWU a été arrêté alors qu'il était sur le point de rejoindre les enseignants grévistes affiliés à la SNAT. Les organisations syndicales précitées sont, toutes trois, affiliées au Congrès des syndicats du Swaziland (TUCOSWA), lui-même membre de la CSI ; leur principale revendication était un ajustement salarial de 4,5%.

Bien que les manifestations pacifiques donnent très souvent lieu à des interventions musclées des forces de l'ordre au Swaziland, les procédés employés par les autorités en cette occasion semblent avoir été particulièrement violents. « Une telle conduite à l'égard de manifestants est totalement inacceptable », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. « Il en va désormais d'une pratique courante et ce n'est pas normal. Le gouvernement doit laisser les syndicalistes exprimer leurs demandes légitimes sans avoir à craindre d'être tabassés ou arrêtés », a-t-elle ajouté.

Les événements du 11 juillet avaient pour toile de fond l'interdiction de la centrale syndicale swazie TUCOSWA suite à sa radiation du registre syndical, et ce pour des motifs juridiques infondés que la CSI a contestés à maintes occasions et qui ont été à l'origine du dépôt d'une plainte auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT.

Dans une [lettre](#) adressée aux autorités du Swaziland, la CSI prie instamment le Premier ministre Barnabas Sibusiso Dlamini de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour mettre fin au recours à la violence contre des manifestants pacifiques et révoquer la décision de radiation du TUCOSWA.